

## A V A N T

Engagements obligatoires des athlètes avant les dates indiquées sur le site du CDA 76 : jeudi 28 avril – 12h00 pour le 1<sup>er</sup> mai / mardi 30 mai – 8h00 pour le 1<sup>er</sup> juin / mardi 14 juin – 8h00 pour le 15 juin avec indication de performances d’engagement.

2 euros/ athlète (envoi d’une facture aux clubs) - Pas d’inscription sur place.

Engagements des jurys sur le site avant les dates indiquées sur le site du CDA 76 –1 jury par tranche de 6 athlètes

## P E N D A N T

Confirmation sur place pour les concours

Confirmation au secrétariat pour les courses au maximum 30’ avant le début de l’épreuve concernée.

Diffusion des start list et groupes éventuels sur le site ou à proximité de chaque zone de départ/concours.

Diffusion des résultats sur le site ou par affichage à proximité du secrétariat

Diffusion des montées de barre en fonction des engagements et minimas de qualifications en chambre d’appel par le juge arbitre

Diffusion des modes de qualifications ou composition des séries indiquées en chambre d’appel par le juge arbitre.



# R E G L E M E N T T E C H N I Q U E